

Réunion Ordinaire du Conseil Municipal

11/04/2025

Début à 19h07

Présents : Patrick AMBLARD - Sabrina BONHOMME - Emeric DECOMBE – Fabrice DUMONT – Maryse TARRIT – Didier LABONNE – Elise MEUNIER -

Absents excusés : Manuel FERREIRA et Céline AUXERRE

Secrétaire de séance : Sabrina BONHOMME.

1. Approbation du PV du dernier conseil

Le PV du Conseil Municipal du 28/02/2025 est adopté à l'unanimité.

2. Vote du CFU (Compte financier unique) 2024

Après la sortie de Mr le maire, et sous la présidence de Mme TARRIT, Le CFU est voté à l'unanimité du conseil présent avec l'excédent de 26527,67€.

3. Vote du report du résultat

Report de l'excédent de 26 527,67 € du budget de 2024 sur le budget 2025, est approuvé à l'unanimité.

4. Vote sur l'augmentation des taxes communales

Le conseil décide à la majorité la non augmentation des taxes communales, 6 voix pour, une abstention.

5. Vote du Budget Primitif 2025 :

- Baisse des cotisations d'assurances de 3 500 à 3 140 € et baisse des franchises
- Eclairage public LED 32 600 €
- Cimetière : 3 000€ pour un nouveau columbarium
- Rénovation cuisine salle polyvalente : 10 000 €
- Rénovation voirie, rue de la Challe : 23 000 € ce point risque de ne pas être utilisé en 2025. Cela permet de reporter cela sur un prochain budget en 2026
- Finalisation de l'aire de jeux 6 500 € : chemin d'accès, parcours sportif
- Rénovation de la Mairie 7 000 € : peinture, sol et réaménagement

Le budget est voté à l'unanimité

6. Reconduction de la convention de partenariat et d'occupation avec l'ALSH

La reconduction est approuvée à l'unanimité

Une augmentation est envisagée compte tenu de la montée en gamme des prestations offertes par les nouvelles salles communales.

L'augmentation du tarif de la location de la salle de cantine par l'ALSH à 32 € par jour, est adopté à l'unanimité.

7. Fonctionnement de la Mairie

Pour le recrutement d'une secrétaire de mairie contractuelle il n'est pas nécessaire de supprimer l'ancien poste de secrétaire. Le recrutement d'une contractuelle vient après la publication du poste sur emploi territorial 28/06/2024.

Augmentation de la rétribution du 1er adjoint à 350 €, pour valoriser son investissement, à partir du 1er mai 2025, soit une augmentation annuelle de 500 €. Pour cette décision et ce vote Mme Tarrit Maryse sort de la pièce. Vote pour à l'unanimité.

8. Eclairage Public

Changement des horaires d'éclairage :

- Entre 5h et 6h 30% de luminosité
- Entre 23h et 1h : 30% de luminosité
- De 18h (cet horaire changera en fonction des saisons été et hiver) à 23h : 70% de luminosité.

9. Question sur les diverses les différentes commissions CCAS

Le CCAS souhaite mettre en place le dispositif ARGENT DE POCHE pour les 14 à 17 ans

A raison de 3 missions de 3h maximum par adolescents sur la 1ère semaine des vacances scolaires, les jeunes seront rémunérés hauteur de 15€ par demie journée.

Fin de la séance 20h15

Le Maire

Emeric DECOMBE

La secrétaire de séance

Sabrina Bonhomme